académie Dijon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Saône-et-Loire

UNSS 71 ACADÉMIE DIJON SAONE ET LOIRE

Mercredi 15 DECEMBRE 2021
ESCALADE CLG J1
LE CREUSOT
Gymnase Jean Macé

LIEUX et HORAIRES

- 13h30 : Accueil au gymnase Jean Macé (rue Lavoisier) du Lycée Léon Blum au Creusot.
- 16h30 : Fin de la rencontre.

EQUIPES ENGAGEES AU 29 NOVEMBRE

ETABLISSEMENT	EQ ETAB	EQ DEV	Sport Partagé	RESPONSABLE	Tel.
LE CREUSOT – Clg La Croix Menée	2	1	0	AUTRAN Stéphane *Responsable rencontre*	0661441039
LOUHANS – Clg Henri Vincenot	1	1	0	BARDAY Vincent	0663578603
CHAROLLES – Clg Guillaume des Autels	1	2	0	MOLLON Olivier	0671353055
CHALON SUR SAONE – Clg Camille Chevalier	0	3	0	HIVERT Ludovic	0679980639
DIGOIN – Clg Roger Semet	1	2	1	CHARME-SAUVIGNET Geneviève	0681740607
MATOUR – Col Saint-Cyr	?	?	?	GRACBLING Frédéric	0689810362

Déposez à l'accueil votre inscription nominative tirée d'OPUSS – OBLIGATOIRE (Protocole sanitaire UNSS). Le *Responsable rencontre* conserve les fiches.

ORGANISATION DES RENCONTRES - ROTATIONS

Suite aux nouvelles mesures sanitaires, les rencontres regroupant plus de 4 AS sont proscrites. 2 établissements seront donc exempts par journée.

	Etablissements participants	Etablissements exempts
J1 – 15/12 – Le Creusot	**Le Creusot** **Digoin** **Louhans** **Chalon**	Matour Charolles
J2 – 26/01 - Digoin	**Digoin** **Le Creusot** **Matour** **Charolles**	Louhans Chalon
J3 – 09/02 - Charolles	**Matour** **Charolles** **Louhans** **Chalon**	Le Creusot Digoin

Service Départemental UNSS | Inspection Académique – Cité administrative – 24 bd Henri Dunant -71025 Mâcon
Portable: 06 14 65 04 89 | Tél fixe : 03 85 22 55 97
E-Mail : sd071@unss.org | Internet : www.unss71.org | N° SIRET : 775 675 655 01455

RAPPEL CALENDRIER

Dates	Départemental	Académique
15/12/2021	ESCAL COL J1 LE CREUSOT J MACE	
26/01/2022	ESCAL COL J2 DIGOIN	
09/02/2022	ESCAL COL J3 CHAROLLES	
23/03/2022		ESCAL COL LE CREUSOT
06/04/2022	ESCAL COL FALAISE REMIGNY	
13/04/2022	(Report falaise si mauvais temps)	

DEPLACEMENTS

BUS 1 : Clg Roger Semet - DIGOIN
BUS 2 : Clg Henri Vincenot – LOUHANS ➔ Clg Camille Chevalier- CHALON

⚠ **NOUVELLES CONSIGNES POUR COMMANDER UN BUS :**

L'établissement en **Gras** :
- Commande le bus
- Fait établir la facture au nom de son AS
- A sa réception, l'AS paye et envoie la facture au SD pour remboursement: sd071@unss.org

JEUNES OFFICIELS

Niveau DISTRICT : C'est à vous de valider vos JOFF sur OPUSS pour le niveau district (passer par « licence » et non par « jeunes officiels »).

Niveau DEPARTEMENTAL : Vous devez faire une demande de validation au SD sur OPUSS (un encart vous permet d'argumenter votre demande). Envoyez au SD un mail stipulant la taille du JOFF certifié afin qu'on puisse lui faire passer un T-Shirt.

REGLEMENT 71

REGLEMENT ESCALADE CLG 71 + FICHE SPORT ESCALADE CLG

Voici quelques documents qui vous seront utiles :
- Livret jeune coach en Escalade
- Livret JA JJ Escalade
- Règlement sportif CF

PROTOCOLE SANITAIRE SUR LES RENCONTRES UNSS

INSCRIPTIONS : L'inscription sur OPUSS est ouverte jusqu'au mercredi soir, elle vous permet de mettre à jour vos présents. Elle est **obligatoire** dans le protocole de l'UNSS (traçabilité).
ACCUEIL : Patientez lors de votre arrivée afin que les AS soient accueillies les unes après les autres ! Chaque AS doit être en mesure de présenter une liste papier à jour des élèves et accompagnateurs réellement présents. Le professeur responsable de la rencontre devra les conserver.
VESTIAIRES : L'usage des vestiaires est autorisé, port du masque obligatoire. Toutefois, il est préférable d'arriver en tenue. Privilégier l'usage de vestiaires individuels.
MATERIEL : Chaque établissement apporte son matériel de désinfection et ballons/volants d'échauffement.
CIRCULATION : Mise en place de zones de rassemblement dédiées à chaque AS et de sens de circulation pour limiter le brassage lors des temps de pause.
PORT DU MASQUE : En intérieur et extérieur, il est obligatoire pour les adultes. Pour les licenciés, il est obligatoire dès lors qu'ils sont en position statique.
PAS DE PASSE SANITAIRE (Ni pour les mineurs pour les majeurs), sauf si le transporteur ou le propriétaire de l'installation l'exige.
PAS DE SPECTATEURS sur les rencontres UNSS !!
TRANSPORTS EN BUS : Si plusieurs établissements dans le même bus, définir des zones distinctes pour ne pas brasser les élèves ! Port du masque obligatoire à l'intérieur du bus.

Elise LOREAU-CABATON
Directrice Service départemental UNSS 71

Service Départemental UNSS | Inspection Académique – Cité administrative – 24 bd Henri Dunant -71025 Mâcon
Portable: 06 14 65 04 89 | Tél fixe : 03 85 22 55 97
E-Mail : sd071@unss.org | Internet : www.unss71.org | N° SIRET : 775 675 655 01455